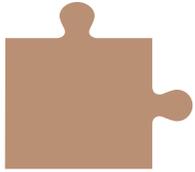


Animateur Ecole d'arbitrage



Accompagner les pratiquants

+



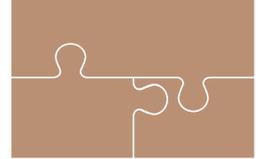
Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs

+



Faire vivre son école d'arbitrage cf ci-dessous

=



Animateur Ecole d'Arbitrage

MODULE

Faire vivre son école d'arbitrage

Compétences visées

- Préparer et organiser son action dans le cadre du projet associatif du club
- Motiver et fidéliser les personnes intéressées au sein du club
- Mettre en œuvre et animer des séquences adaptées aux différents publics

La vérification de l'atteinte des objectifs se fera par une auto-évaluation du stagiaire en amont et en fin de formation.

Effectif

15 maximum

Durée et organisation

Module de 15 heures

- 1 journée en présentiel, sur site de formation
- De la FOAD (Formation Ouverte à Distance)
- Des productions en «Autonomie» (hors temps de présentiel)
- 2 tutorats en club

Validation de la qualification «Animateur EA»

- Attester de sa présence aux modules constituant la qualification
- Présenter un bilan d'activité de l'école d'arbitrage au sein du club
- Présenter une séquence de formation Joueur / Arbitre – Arbitre / Joueur (suivi en club, 40 séquence vidéo ...)

Dates et lieux

Site Montpellier : 13/03/22

Site Toulouse : 27/03/22

MODULE

Entraîner des joueurs/arbitres et des arbitres/joueurs cf page 22

MODULE

Accompagner les pratiquants cf page 18

Public visé

Bénévoles, salariés voulant s'investir dans l'arbitrage au niveau de son club

Pré-requis

Etre licencié FFHB

Inscription

En ligne en suivant **Campus des Handballeurs**
Après avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur
Date limite d'inscription : **15 jours avant le début de la formation.**

Tarif

Cf page 11

Contacts

Coordonnateur pédagogique :

Gregory GOSSEAU

6100000.ggosseau@ffhandball.net

Renseignements administratifs :

6100000.formation@ffhandball.net

